



Versailles, le 17 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assises nationales de la mobilité

Dans le cadre des **Assises nationales de la mobilité**, lancées le 19 septembre dernier par le Premier ministre et la ministre des Transports, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, présente les **huit Ateliers territoriaux de la mobilité organisés en Île-de-France**.

Les **Assises nationales de la mobilité** doivent très concrètement préparer la **loi d'orientation sur les mobilités** qui sera débattue au Parlement au premier semestre 2018. Cette loi contiendra notamment une **vision à moyen terme des infrastructures et une programmation**, année par année, des projets et des financements de l'État et ce pour une période de 5 ans.

Les Assises nationales de la mobilité visent à **identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens sur le thème du transport dans la vie quotidienne**. Pour cela, les usagers sont conviés à participer soit en se déplaçant lors d'un atelier soit en participant à la grande consultation web.

Sur le terrain, entre le 25 octobre et le 14 novembre, chaque département francilien va organiser un atelier territorial citoyen, sous l'égide du préfet de département, pour identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens en matière de mobilité, les nouveaux usages, afin de faire émerger de nouvelles solutions.

Dans les Yvelines,

**l'atelier territorial citoyen se tiendra le
mercredi 8 novembre 2017 à 18h00
à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture,
5 avenue de Sceaux à Versailles**

**sur deux thèmes :
"des mobilités plus connectées"
"des mobilités plus solidaires"**

Les Yvelinois peuvent participer à cet atelier en s'inscrivant, **uniquement** par mail à l'adresse : **pref-atelierterritoriaux78@yvelines.gouv.fr**, en indiquant leur nom, prénom et qualité (particulier/association/collectivité/organisation)



1

Cet atelier commencera par une présentation de la démarche puis des experts locaux viendront présenter les enjeux locaux et donner des éléments d'ordre sociologique, en rappelant des chiffres clés locaux sur la mobilité et les spécificités du territoire.

Puis les participants, réunis en groupe d'environ huit personnes, réfléchiront à des pistes d'amélioration, des priorités, des préconisations et des innovations sur le thème de l'atelier. Ces pistes de travail seront ensuite partagées avec les autres groupes lors d'un temps d'échange final.

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une synthèse et de propositions précises qui seront ensuite mises en débat auprès des autorités organisatrices de transport, et des collectivités, régions comme agglomérations.

2



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78